

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2 FÉVRIER 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 2 février 2021 par conférence web.

SONT PRÉSENTS :

Madame la mairesse Lise Michaud, Mesdames les conseillères Johanne Anderson et Judith Prud'homme et Messieurs les conseillers Stéphane Roy, Philippe Drolet et Martin Laplaine, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Me Denis Ferland, greffier qui prend note des délibérations.
Monsieur René Chalifoux, directeur général

EST ABSENT(E) :

Monsieur Louis Cimon conseiller

2021-02-034 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Stéphane Roy et résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

2021-02-035 AVIS DE MOTION. RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2009-858.

- Je, Judith Prud'homme, conseillère municipale, donne avis de motion qu'un règlement modifiant le règlement de zonage 2009-858 sera adopté à une séance ultérieure;
- De plus, je, Judith Prud'homme, conseillère municipale, dépose et présente le projet dudit règlement;
- Toute personne peut en obtenir copie auprès du responsable de l'accès aux documents de la Ville.

2021-02-036 ADOPTION. PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT. RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2009-858.

Il est proposé par le conseiller Stéphane Roy et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et résolu:

- QUE ce Conseil adopte le premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage 2009-858-61.

ADOPTÉE à l'unanimité

2021-02-037 OCTROI DE MANDAT. SOCIÉTÉ BÉLANGER SAUVÉ.

Il est proposé par le conseiller Martin Laplaine et appuyé par le conseiller Stéphane Roy et résolu:

- QUE ce Conseil mandate la société Bélanger Sauvé et notamment Me Pierre Moreau afin de conseiller et représenter la Ville de Mercier dans les dossiers PMS-20170504-001 et PMS-20180309-001 du DGEQ ainsi que dans les dossiers en découlant.

ADOPTÉE à l'unanimité

2021-02-038 NOMINATION. CHARGÉ DE PROJETS - URBANISME ET ENVIRONNEMENT.

CONSIDÉRANT la vacance du poste de chargé de projets - urbanisme et environnement depuis le 11 décembre 2020;

CONSIDÉRANT que le poste a été affiché à l'interne et à l'externe du 11 décembre 2020 au 4 janvier 2021;

CONSIDÉRANT que 33 candidatures ont été reçues de l'externe;

CONSIDÉRANT que cinq de ces candidats ont été convoqués en première entrevue et que de deux candidats ont été rencontrés pour une seconde entrevue;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection, de la direction des ressources humaines et de la direction générale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Johanne Anderson et appuyé par le conseiller Stéphane Roy et résolu:

- QUE ce Conseil procède à la nomination de monsieur Gabriel Côté au poste de chargé de projets - urbanisme et environnement;
- QUE la nomination soit effective à compter du lundi 22 février 2021;
- QUE ses conditions de travail soient celles prévues à la convention collective SCFP, section locale 3153, pour la classe 10;
- LE TOUT conditionnellement à l'enquête de sécurité en cours.

ADOPTÉE à l'unanimité

2021-02-039 NOMINATION. DIRECTEUR - URBANISME ET ENVIRONNEMENT.

CONSIDÉRANT la vacance du poste de directeur - Urbanisme et Environnement;

CONSIDÉRANT que le poste exige dorénavant le titre d'avocat;

CONSIDÉRANT que Me Jean-Pierre Roy répond au profil recherché;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale et la direction des ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par la conseillère Johanne Anderson et résolu:

- QUE ce conseil procède à la nomination de Me Jean-Pierre Roy;
- QUE ce Conseil change la classe salariale à E2 étant donné que le profil du poste exige maintenant le titre d'avocat;
- QUE la date d'entrée en fonction de Me Roy soit le ou vers le 8 mars 2021;
- QUE ses conditions de travail soient celles de la politique administrative du personnel-cadre de direction de la Ville de Mercier, classe E2, échelon 9.

ADOPTÉE à l'unanimité

2021-02-040 NOMINATION. ADMINISTRATEUR - RÉSEAUX ET SYSTÈMES.

CONSIDÉRANT la création du poste d'administrateur(trice) - Réseaux et systèmes le 8 décembre 2020 (résolution # 2020-12-617);

CONSIDÉRANT que le poste a été affiché à l'interne et à l'externe du 11 décembre 2020 au 11 janvier 2021;

CONSIDÉRANT que 17 candidatures ont été reçues de l'externe;

CONSIDÉRANT que quatre candidats ont été sélectionnés pour une première entrevue et que deux de ces candidats ont été reçus en deuxième entrevue;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection, de la direction des ressources humaines et de la direction générale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Judith Prud'homme et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et résolu:

- QUE ce Conseil procède à la nomination de monsieur Patrick « Yoni » Bonnifait à titre d'administrateur – Réseaux et systèmes;
- QUE la date d'entrée en fonction de monsieur Bonnifait soit le ou vers le 1er mars 2021;
- QUE ses conditions de travail soient celles de la politique administrative du personnel-cadre intermédiaire de la Ville de Mercier, classe D1, échelon 6;
- LE TOUT conditionnellement à l'enquête de sécurité en cours.

ADOPTÉE à l'unanimité

La période d'intervention du Conseil a eu lieu à 20 h 06.

La deuxième période de questions a eu lieu à 20 h 07.

2021-02-041 LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par le conseiller Martin Laplaine et appuyé par le conseiller Philippe Drolet et résolu:

- DE clore la séance à 20 h 07.

ADOPTÉE à l'unanimité